



le 19 mai 2005

### **Infrabel lance un projet pilote de gestion écologique du talus ferroviaire**

Aujourd'hui **Infrabel**, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, et l'**asbl Natuurpunt** ont signé, en présence du ministre des Entreprises publiques **Johan Vande Lanotte**, un accord de huit ans pour un projet pilote de gestion écologique du talus ferroviaire. Le projet pilote se situe sur la ligne ferroviaire 69 entre Ypres et Comines.

Les talus ferroviaires ne se limitent pas toujours à quelques mètres de gravillons aux deux côtés des voies ferrées. Aux endroits où le tracé est encaissé ou se trouve sur une hauteur, les talus sont parfois larges de quelques dizaines de mètres. Les talus ferroviaires qui avoisinent une zone naturelle peuvent être ou devenir d'une grande valeur écologique. À ces endroits, l'on peut augmenter la valeur naturelle des talus ferroviaires au moyen d'une gestion plus écologiquement ciblée.

Le ministre des Entreprises publiques Johan Vande Lanotte souhaite qu'un maximum de talus ferroviaires soit géré de manière plus écologique. Les talus de valeur doivent être maintenus dans leur état actuel. D'autres talus nécessiteront une gestion adaptée pour augmenter leur valeur naturelle. L'intérêt pour la valeur écologique des talus ferroviaires s'inscrit dans le cadre des objectifs de la SNCB-Holding et d'Infrabel en matière d'une gestion durable de l'entreprise.

Le projet pilote mis sur pied par Infrabel servira de catalyseur à une gestion plus écologique du talus ferroviaire. Ce projet se situe sur la ligne ferroviaire 69, entre Ypres et Comines. Cette ligne est unique car, sur une distance d'environ 8 km, elle traverse différentes zones naturelles ou domaines boisés. À partir de Ypres, le chemin de fer passe successivement par le jardin de la nature de Ypres Le Triangel, le Verdrongen Weide et la vallée du Bollaertbeek, le Zillebekevijver, le site de guerre Hill 60, la zone naturelle De Vierlingen, les Gasthuisbossen, les Katteputten et le domaine naturel flamand De Oude Vaart.



La zone du projet en soi est longue d'un peu plus de quatre kilomètres. Il commence devant le site Hill 60 (Zillebeke) et se termine à la frontière provinciale avec Houthem (Comines). La largeur du talus y varie de cinq à parfois quelques dizaines de mètres. Le terrain se caractérise par une variété de très grande valeur, de bordures de roseaux humides, de talus ensoleillés et secs, de broussailles, de prairies de fauche pleines de fleurs, des ruisseaux, une étendue d'eau, des bordures de forêt, ... Quelques bunkers de la deuxième Guerre mondiale, enfouis dans le haut talus ferroviaire, peuvent servir d'habitats pour les chauves-souris.

Pour la réalisation du projet pilote, Infrabel fait appel à l'asbl Natuurpunt. Une convention contractuelle pour une durée de huit ans a été établie à cet effet. Natuurpunt reçoit d'Infrabel une indemnité pour les travaux qui ne peuvent pas être effectués par ses propres volontaires, mais bien par un atelier social par exemple. La gestion de la nature proposée par Natuurpunt diffère des travaux d'entretien effectués par Infrabel jusqu'à présent par les éléments suivants:

- Natuurpunt opte pour une gestion encore plus différenciée, répartie dans le temps et dans l'espace (la coupe et le fauchage se feront plus en phases, de sorte que tous les arbres et buissons soient coupés dans un cycle de 5 à 8 ans);
- Natuurpunt tâchera également d'augmenter la diversité au sein de cette zone et d'apporter plus de variation entre les parties avec arbres et buissons et les parties avec roselières, prairies de fauche et broussailles;
- en outre, la gestion sera adaptée aux zones naturelles avoisinantes de sorte que toutes deux se renforcent l'une l'autre;
- à certains endroits, l'on accordera une attention toute particulière à la protection de certaines espèces animales protégées, telles que le lézard vivipare, le triton crêté, le papillon diurne, les populations de chauves-souris, ...



La coopération entre Infrabel et Natuurpunt crée pour les deux parties une plus-value car:

- l'on peut réaliser un gain pour la nature (la biodiversité est maintenue et augmentée);
- le projet contribue aux objectifs de la SNCB-Holding et d'Infrabel concernant une gestion durable de l'entreprise;
- à terme, l'entretien du talus ferroviaire peut être réalisé à un coût moins élevé;
- l'on peut créer de l'emploi social pour les activités qui ne peuvent pas être effectuées par les volontaires. Pour ces missions, Natuurpunt fera appel à un atelier social.

**Pour de plus amples informations, contactez:**

Guido Ardeel ou Geert Dierckx  
Communication Infrabel  
02 526 37 40/62

Laurent Winnock  
Communication ministre des Entreprises publiques Johan Vande Lanotte  
02 210 19 63 – 0479 36 24 50

Communication Natuurpunt:  
Activités locales Natuurpunt et Natuurfonds Westland :  
Guido Vandembroucke,  
0477 85 41 38

Infos sur les valeurs existantes de la nature et des paysages :  
Lieven Stubbe, service éducation de l'environnement à Ypres  
Oudstrijderslaan 1, 8900 Ypres,  
tél : 057 239 535, adresse e-mail: milieu\_educatie@ieper.be